

L'INAMICALE

L A G A Z E T T E A S O C I A L E

CECI EST FICTIF (LE RESTERA-T-IL?)

UNE SOCIÉTÉ SANS ASSISTÉS EST UNE SOCIÉTÉ QUI RÉUSSIT !

ON LE SAIT, L'ÉCONOMIE MONDIALISÉE EST DE MOINS EN MOINS CRÉATRICE D'EMPLOIS. LES DÉVELOPPEMENTS INFORMATIQUES ET LA ROBOTISATION PERMETTENT UN TRAVAIL DE PRODUCTION DE PLUS EN PLUS FIABLE, PERMANENT ET SÉCURISÉ. DANS LE MÊME TEMPS, LES ENTREPRISES SE VOIENT DE MOINS EN MOINS TENUES DE VERSER À L'ONSS DE COÛTEUSES COTISATIONS SOCIALES. LE MARCHÉ PRIVÉ A DONC LE VENT EN POUPE. C'EST POURQUOI NOUS AVONS RENCONTRÉ POUR VOUS ANAÏS-CLOTILDE STENGAIRES, CEO DE WORK&HEALTH INSURANCE, UNE DES PLUS IMPORTANTES COMPAGNIES D'ASSURANCES PERSONNELLES D'EUROPE.

L'INAMICALE LA GAZETTE ASOCIALE :
Anaïs-Clotilde de Dessous Les Ponts, les résultats de votre entreprise sont en augmentation constante. Le nombre de vos clients ne cesse de croître, et pourtant vos primes sont de plus en plus élevées. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

ANAÏS-CLOTILDE STENGAIRES: Je pense que cela est dû à une salutaire prise de conscience d'une partie de plus en plus importante de la population. Les gens comprennent enfin qu'ils ne doivent compter que sur eux-mêmes, et que s'ils comptent sur la solidarité quand il leur arrive un accident de la vie comme le licenciement, ils risquent d'attendre longtemps. On assiste à une véritable responsabilisation des personnes, qui prennent désormais en charge elles-mêmes leur avenir et la sécurisation de leurs revenus. La politique innovante et proactive de notre entreprise a fait le reste : nous offrons une gamme de produits d'assurance très attractifs qui satisfont aux besoins des assurés.

LILGA : Quel type de produits par exemple ?

ACS : Nous sommes très fiers de notre package « Emploi/Investissement/Logement », qui combine trois éléments importants en cas de perte



d'emploi : tout d'abord la garantie d'un revenu pendant 12 mois, revenu dont le montant est fonction de l'importance de la prime d'assurance que vous aurez choisi de verser. Il est toutefois plafonné à 50% de votre revenu précédent. D'autre part, l'ouverture à votre nom d'un portefeuille de quelques actions judicieusement sélectionnées pour leur rendement élevé. Cela permet à ceux qui n'en avaient pas l'habitude de mieux comprendre le fonctionnement de l'économie financière, de s'initier aux risques boursiers, mais aussi d'arrondir éventuellement leur revenu. Et, en troisième lieu, ce package comprend la recherche par nos services d'un acheteur pour votre maison actuelle, ainsi qu'un logement plus modeste pour vous, étant donné la chute de vos revenus.

LILGA : Vos primes d'assurance sont très élevées, tout le monde ne peut pas se les payer ...

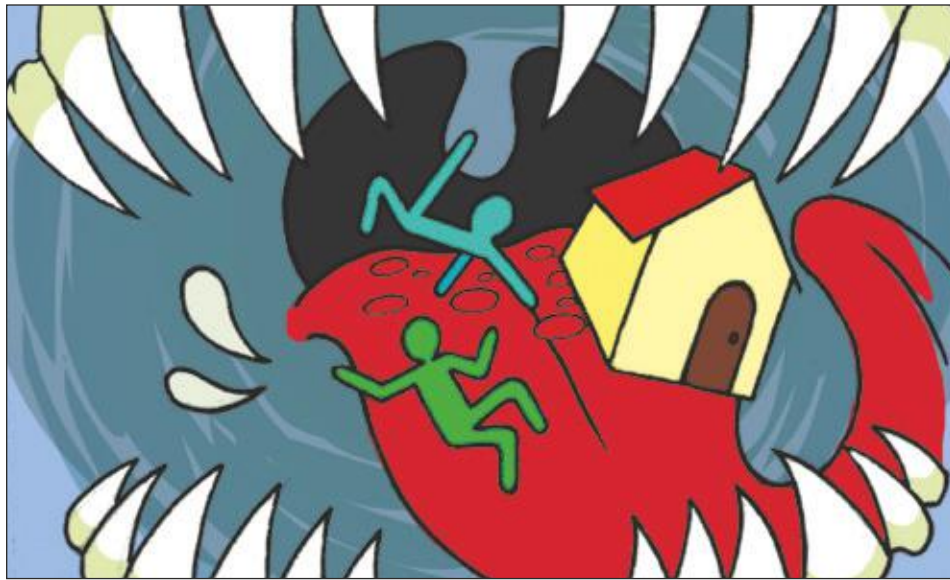
ACS : C'est exact. Mais cela nous permet de faire le tri parmi les clients, et d'offrir les meilleurs produits possibles à ceux qui se montrent entrepreneurs, responsables, qui ont le sens de la réussite, sans devoir prendre en charge ceux qui ne font pas d'efforts pour s'en sortir et ne feraient que peser sur nos bénéficiaires. Pour eux, il reste le « Fond public de Charité » qui leur évite de mourir de faim, en échange d'un travail gratuit pour leur commune ou leur région. Ce système a l'avantage de dégraisser très efficacement les dépenses publiques. De plus, les pouvoirs publics le gèrent maintenant seuls, après consultation des entreprises, ce qui évite l'immobilisme et les discussions stériles avec les syndicats.

PROPOS RECUEILLIS PAR FANTINE CHÂTELET.

**MA FORTUNE, JE L'AI ACQUISE GRÂCE
AU DÉMANTÈLEMENT DE LA SÉCU ! p.2**

**ET VOUS, VOUS AVEZ
ACCOUCHÉ OÙ ? p.3**

« MA FORTUNE, JE L'AI ACQUISE GRÂCE AU DÉMANTÈLEMENT DE LA SÉCU ! »



SELON LE CLASSEMENT DU MAGAZINE AMÉRICAIN TORBES, LE MONDE N'A JAMAIS COMPTÉ AUTANT DE MILLIARDAIRES: ILS SONT 1426 CETTE ANNÉE, 200 DE PLUS QUE L'AN DERNIER. ET... SURPRISE ! UN JEUNE BELGE A FAIT SON APPARITION DANS LE HAUT DU CLASSEMENT. IL S'AGIT DE BERTRAND KAZNEUVE, À LA TÊTE D'UNE FORTUNE DE 3,8 MILLIARDS. SA RICHESSE, IL L'A ACQUISE GRÂCE AU COMMERCE LÉGAL D'ORGANES. UN MARCHÉ JUTEUX QU'IL A PU FLAIER LE PREMIER. RENCONTRE AVEC L'UN DES PLUS JEUNES MILLIARDAIRES AU MONDE.

Costume de marque, montre de luxe, sourire charmeur et regard pétillant, Bertrand Kazneuve a tout du gendre idéal. Mais ne vous fiez pas à son air d'enfant sage : derrière les Bay-Ran se cache l'un des hommes d'affaires les plus avisés de sa génération. Il nous reçoit dans la suite de son hôtel privé, en plein cœur de Bruxelles. Du haut de ses 29 ans, le Liégeois a le bagout d'un businessman confirmé et la décontraction de celui à qui tout réussit. Il revient avec nous sur l'histoire de son succès...

BRÈVE

EN DIX ANS LES GROSSESSES ADOLESCENTES ONT TRIPLÉ ! PAR JULIEN LE CLOT

Les chiffres de l'Institut National de Statistique sont formels, cette année en Belgique, plus de 20.000 jeunes femmes (entre 10 et 19 ans) sont passées de l'école à la maternité, sans transition ! Dans les années 2010, les chiffres étaient stables, voire en baisse,

avec environ 7000 grossesses annuelles chez les jeunes femmes de moins de 19 ans et environ 2500 avortements. Mais depuis la suppression de toute intervention de l'INAMI dans la contraception et l'avortement les méthodes

naturelles font leur retour avec des résultats peu convaincants... Les publics les plus touchés sont bien entendu les femmes précarisées pour lesquelles les sommes demandées par les firmes pharmaceutiques sont intenable. Le coût d'un avorte-

ment en clinique privée (entre 500 et 1000€) oblige nombre de jeunes femmes à abandonner leur enfance pour la maternité ou les entraînent dans la clandestinité avec tous les risques que cela comporte ! Les faiseuses d'anges sont de retour...

avait supplié un vétérinaire de lui faire une transplantation cardiaque ? Les journaux ne parlaient que de ça. Il fallait que je fasse quelque chose ».

C'est à cette époque que Bertrand Kazneuve va avoir son idée en or : créer un véritable commerce d'organes, sur les lois de l'offre et de la demande du marché. « Quelque part, c'est un peu grâce à moi que la loi sur le libre échange des organes a vu le jour : j'avais quelques amis en politique qui avaient besoin d'un rein ou d'un poumon ! », plaisante-t-il. « Il y a tellement de gens de par le monde qui sont prêts à vendre leurs organes, c'était dommage de ne pas en profiter. J'ai simplement banalisé quelque chose qui existait déjà, de manière illégale, en y mettant des normes draconiennes d'hygiène et de traçabilité. Pas d'organes « sales » chez nous ! ».

Hygiène, traçabilité des produits, respect du client sont les valeurs qui ont permis à l'entreprise de Bertrand Kazneuve, Heart4you, de très vite s'imposer sur le marché mondial. « Certes, nos prix sont encore élevés, ce n'est plus comme avant, où tout le monde pouvait bénéficier d'une greffe quels que soient ses moyens. Mais nous essayons tout de même de rendre nos produits accessibles au plus grand nombre. Et puis, ne s'agit-il pas d'une forme de sélection naturelle ? A-t-on besoin d'une nouvelle cornée quand on n'a aucune jolie chose à regarder ? ».

PAR JERONIMO GAILLARD

EN RÉALITÉ

La sécurité sociale ne cherche pas le profit, tout l'argent retourne aux affiliés. Pas d'actionnaires gourmands dans ce système ! La sécurité sociale est solidaire: on ne cotise pas pour soi tout seul, mais dans un pot commun. Les assurances privées aussi ont le même système sauf qu'avec celles-ci, on n'est pas égaux dans la possibilité d'être couverts ni dans les primes payées. Avec la sécurité sociale, chacun contribue en fonction de ses revenus et reçoit en fonction de ses besoins. Alors qu'avec les assurances privées, chacun contribue en fonction du risque qu'il représente. L'état, c'est-à-dire l'ensemble des revenus des contribuables, participe au financement à hauteur de 15%. La sécurité sociale est obligatoire et accessible à tous : le montant des cotisations est proportionnel au revenu. Les assurances privées sélectionnent les risques assurés. Elles ont un coût de fonctionnement supérieur à celui de la sécurité sociale belge. En outre il ne faut pas être très fort en calcul pour comprendre qu'un risque divisé par l'ensemble de la population (mutualisation) est moindre que limité à une partie de celle-ci (capitalisation). Les assurances privées ne peuvent et ne pourront jamais être à la hauteur de ces avantages, quoi qu'en dise leur lobbying pour emporter ces marchés juteux (pour elles).

MICRO-TROTTOIR

« ET VOUS, VOUS AVEZ ACCOUCHE OÙ ? »

PROPOS RECUEILLIS PAR JERONIMO GAILLARD

LAURENCE, 31 ANS

« SUR L'ESCALIER DEVANT LES URGENCES ! »

« Avec mon mari, on avait mis un peu d'argent de côté pour l'accouchement. Pas de quoi nous payer une « bonne » clinique, mais quand même... Quand j'ai perdu les eaux, nous nous sommes donc rendus aux urgences du dispensaire communal. Hélas, j'avais mal choisi mon jour : le service était archibondé, il n'y avait plus de place ! Je suis donc restée dehors, et là, c'était trop tard... J'ai accouché sur le trottoir ! Heureusement, tout s'est bien passé, une infirmière est même sortie voir si j'avais besoin de quelque chose. Aujourd'hui, on en garde un souvenir très fort... mais on n'est pas prêts de recommencer ! » ♦

INGRID, 27 ANS

« CHEZ MOI, DANS MA CHAMBRE... »

« Mon copain étant alors sans emploi, nous ne pouvions compter que sur mon salaire. Et à cause de la grossesse, j'avais dû cesser mon activité professionnelle : nous n'avions donc plus aucun revenu. On s'était donc arrangé pour prévoir ça à la maison. Il y avait une voisine qui avait quelques connaissances médicales, elle a accepté de venir. Heureusement, tout s'est bien passé pour moi. Ma cousine, il y a deux mois, a eu moins de chance. Elle est morte en couches car le bébé se présentait mal. » ♦

DJEMILA, 30 ANS

« A LA CLINIQUE, ENTOURÉE DE MÉDECINS... »

« J'ai la chance de venir d'une famille fortunée, l'argent n'est pas un problème. J'ai donc pu accoucher dans une clinique privée de renom. J'avais les meilleurs médecins de Belgique à disposition en cas de problème, un nombre incalculable d'infirmières, de sages-femmes et de thérapeutes pour m'accompagner et faire en sorte que tout se passe pour le mieux. Le lendemain de l'accouchement, j'ai même eu droit à un massage relaxant et des repas cuisinés par un chef étoilé. En fait, c'était presque des vacances (rires). Ça a vraiment été le plus beau jour de ma vie. » ♦

EN RÉALITÉ

Garantir l'accès aux soins de santé à tous, selon ses besoins et non selon ses moyens, est l'un des rôles fondamentaux de la sécurité sociale. Si celle-ci venait à disparaître, seuls les plus riches auraient encore accès à des soins de santé de qualité. La solidarité, on a tous à y gagner !

POUVEZ-VOUS VOUS PERMETTRE DE MOURIR ?

... SANS NOUS CERTAINEMENT PAS ! CAPITALIS, L'ASSURANCE QUI PENSE À VOS ENFANTS

CAPITALIS

LE STATUT DE COLLABORATEUR-PENSIONNÉ DANS LE COLLIMATEUR



LA VAGUE DE CHALEUR QUI A FRAPPÉ LE PAYS DERNIÈREMENT SOULÈVE À NOUVEAU UNE PROBLÉMATIQUE À PROPOS DE LAQUELLE ENTREPRISES ET CONSOMMATEURS S'EXPRIMENT DE PLUS EN PLUS. IL S'AGIT DE LA GESTION DES COLLABORATEURS-PENSIONNÉS PRIS DE MALAISES - PARFOIS SÉRIEUX - SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL. MALAISES QUI SEMBLENT SE MULTIPLIER EN PÉRIODE DE CANICULE. RIEN QUE LA PREMIÈRE SEMAINE D'AOÛT PAS MOINS DE CINQ INDIVIDUS ONT DÛ ÊTRE ÉVACUÉS DES COMMERCES DE LA CAPITALE, DONT UN DANS UN ÉTAT CRITIQUE ! LE DIMANCHE 4 AOÛT, LES CLIENTS D'UNE GRANDE SURFACE DU CENTRE-VILLE ONT ASSISTÉ, HORRIFIÉS, PENDANT PLUSIEURS MINUTES, À L'AGONIE D'UN AGENT-DE-CAISSE-COLLABORATEUR-PENSIONNÉ VICTIME D'HYPERTHERMIE AVANT QUE LES AGENTS DE SÉCURITÉ NE PUISSENT L'ÉVACUER. LA MULTIPLICATION DE TELS INCIDENTS PROVOQUE UNE LEVÉE DE PROTESTATIONS CONTRE CE STATUT QUI NE SEMBLE PAS REMPLIR SES PROMESSES.

Comme nous le savons, les récentes grandes réformes du code du travail, ont mené à la création du statut de collaborateur-pensionné (C.P.), adressé spécifiquement à la tranche d'âge des 70-80 ans. Ce statut permet à ceux qui le souhaitent de continuer une activité professionnelle après 70 ans, âge légal de la retraite, tout en percevant leur pension. Deux facteurs ont été déterminants dans cette évolution.

Tout d'abord la durée et la qualité de vie des humains qui, depuis la révolution industrielle, n'a cessé de croître. En effet, vivant plus vieux et en meilleure santé, il paraît tout à fait réaliste de vouloir et pouvoir travailler plus longtemps. Ensuite la difficulté de la plupart des retraités de faire face à la diminution de leur pouvoir d'achat puisque le montant de la pension de base a atteint - et dans certains cas est passé sous - le seuil de pauvreté, suite aux efforts sociaux pour la diminution des dépenses publiques. Ce deuxième facteur fut aggravé lors de quelques dévaluations successives de plusieurs fonds privés de pension. La retraite seule n'était donc plus suffisante pour subvenir aux besoins élémentaires. Il était

fréquent de voir des personnes âgées et retraitées sombrer dans la pauvreté, beaucoup étaient obligés de mendier ou même de vivre - et souvent de mourir - dans la rue ! Cette situation n'était évidemment pas viable et l'image des villes en pâtissait.

C'est donc en toute logique que le gouvernement, en accord avec les organisations patronales, introduisit le statut de collaborateur-pensionné pour les 70-80 ans. Ceux-ci ont pu choisir de continuer à travailler, tout en touchant la retraite minimum. Ce qui a permis d'élever leurs revenus et par conséquent leur niveau de vie. Bien sûr, afin de pallier la diminution inévitable de productivité liée à cette tranche d'âge, des mesures de rémunérations dégressives ont été instaurées. Ainsi un C.P. est moins payé qu'un travailleur normal, mais comme il peut compléter ce salaire réduit avec la pension minimum, l'équilibre budgétaire est sauvegardé. Des charges moindres alliées à une plus grande expérience professionnelle et un sens du devoir plus aigu que les demandeurs d'emploi de 17-35 ans ont souvent contrebalancé le manque de résistance physique de nos aînés et ont

fortement incité les entreprises à collaborer avec eux. Quitte à prévoir certaines facilités spécifiques comme des pauses supplémentaires ou l'autorisation des visites des aides-soignants en cas de nécessité ! Parmi les plus généreuses nous pouvons citer Lune D'Or Travels qui offre un voyage de rêve à chaque collaborateur-retraité atteignant l'âge de 80 ans!

Le bien-fondé de ces mesures semble néanmoins compromis. D'après les enquêtes effectuées par l'Institut de Sondages Indépendant, il apparaît que le rendement des C.P. a chuté de 25,8% cette année... et la tendance est à la baisse. C'est en ce sens d'ailleurs que convergent les rapports des spécialistes et plusieurs études universitaires. Même constat de la part des D.R.H. des grandes entreprises: les 70-80 ans deviennent de moins en moins concurrentiels sur un marché du travail qui exige motivation et résistance au stress. Des plaintes commencent aussi à s'accumuler de la part des consommateurs revendiquant leur droit à exercer leur pouvoir d'achat avec un service de qualité sans avoir à faire face à des travailleurs en mauvais état. Car, en effet, les personnes âgées s'avèrent trop faibles pour supporter les charges et les exigences du travail moderne, telle que la journée de 12 heures et le travail de nuit une semaine par mois.

Il apparaît donc que, si le statut de C.P. part d'intentions louables, il a vite été rattrapé par la réalité : l'efficacité professionnelle des 70-80 ans n'est pas au rendez-vous. Le ministère du Travail annonce qu'il planche en ce moment sur de nouvelles pistes pour combler les postes laissés vacants par des retraités trop faibles notamment en incitant les jeunes demandeurs d'emploi à reprendre ces emplois. Une manière de booster le taux d'emploi des 17-35 ans.

Par ailleurs, une vaste campagne de responsabilisation, lancée le mois dernier par le Ministère des Affaires Familiales, encourage les femmes à se consacrer à la gestion de la famille et à faire le choix de prendre en charge à domicile, les parents âgés. Les récentes déclarations du porte-parole de Capitalis, société d'assurances spécialisée dans les risques domestiques et partenaire officiel du Ministère des affaires familiales, résumant bien la position du gouvernement : « Nous sommes convaincues que les femmes, naturellement disposées à prendre soin des autres, peuvent contribuer de manière efficace à soulager la société du problème de la gestion des personnes âgées en faisant ce choix, simple et confortable pour tous, qui est celui de la prise en charge, à temps plein, du foyer et de ses occupants ».

PAR JULIE BATAILLE

RENTABILITÉ : S'INSPIRER DU MODÈLE SUISSE !

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE LEONARD - MERCI À AXÉE FEMMES POUR LA TRANSMISSION DE CET ARTICLE

LA QUESTION DE LA RENTABILITÉ DES COLLABORATEURS-PENSIONNÉS (C.P.) ÉTANT DE PLUS EN PLUS SOUVENT POSÉE, NOUS AVONS INTERVIEWÉ MADAME MARTINE LAPPANE, PROFESSEUR SPÉCIALISTE D'ÉTUDES DE CROISSANCE À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.

AXÉE FEMMES : Professeur pouvez-vous nous résumer la situation des C.P. dans le monde du travail?

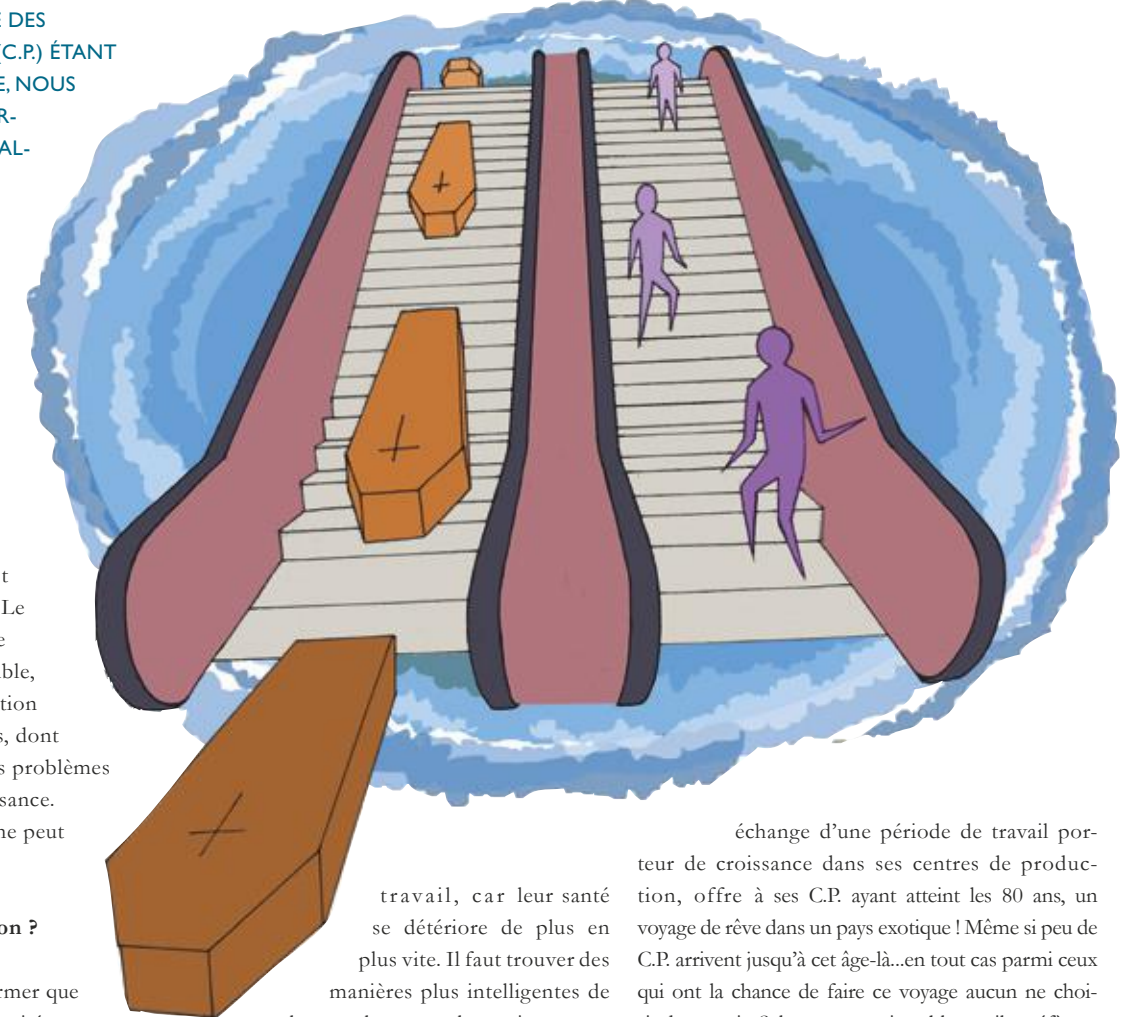
PROFESSEUR MARTINE LAPPANE : Nous observons depuis quelques années une augmentation des malaises et décès de collaborateurs-pensionnés sur leur lieu de travail. Cela est évidemment très déplaisant pour la clientèle, c'est perturbant et souvent traumatisant. Le client a droit à un environnement de consommation le plus paisible possible, cela est évident ! De plus cette situation pénalise énormément les entreprises, dont la mission n'est pas de s'occuper des problèmes individuels, mais d'œuvrer à la croissance. Il est donc clair que cette situation ne peut plus durer.

A.F. : A quoi est due cette situation ? Qui est responsable ?

PR. M.L. : On peut sans hésiter affirmer que la responsabilité personnelle des retraités est totalement engagée en ce qui concerne leur état et les situations que cela engendre. Certes l'accès aux soins médicaux de qualité est fortement limitée voire inabordable. Cela peut paraître regrettable mais, heureusement, l'époque de l'État providence appartient au passé. De plus, la plupart d'entre eux ne prennent pas soin de leur corps. Évidemment, ils se dégradent plus vite ! Regardez la Suisse : rien qu'à Lausanne 68% des 70-80 fréquentent régulièrement les centres thermaux, instituts de beauté, salles de fitness. Les Belges pourraient s'en inspirer...vieillir n'est pas une fatalité.

A.F. : Quelles solutions préconisez-vous ?

PR. M.L. : Il faut se rendre à l'évidence : les temps changent et les personnes âgées ne sont plus assez performantes sur le marché du



travail, car leur santé se détériore de plus en plus vite. Il faut trouver des manières plus intelligentes de les employer, en les traitant avec respect tout en recherchant la rentabilité. En fonction de l'état de chaque vieux, et de sa motivation bien entendu, on pourrait déterminer si tel ou tel individu reste dans le circuit du travail ou est écarté. Certaines entreprises prennent les devants et proposent des solutions originales pour bien employer ces gens. Un bel exemple est donné par Soylent Green Corporation¹ qui, en

échange d'une période de travail porteur de croissance dans ses centres de production, offre à ses C.P. ayant atteint les 80 ans, un voyage de rêve dans un pays exotique ! Même si peu de C.P. arrivent jusqu'à cet âge-là...en tout cas parmi ceux qui ont la chance de faire ce voyage aucun ne choisit de revenir. Selon toute vraisemblance, ils préfèrent mourir là-bas, c'est quand même mieux de finir paisiblement ses jours au soleil... Bref, on n'en entend plus jamais parler ! Comme vous voyez de telles mesures sont simples, peu coûteuses et permettraient de libérer notre économie de ses poids morts. ◆

¹ via sa succursale, l'agence de voyage Lune d'Or Travels, spécialisée dans les voyages de fin de vie

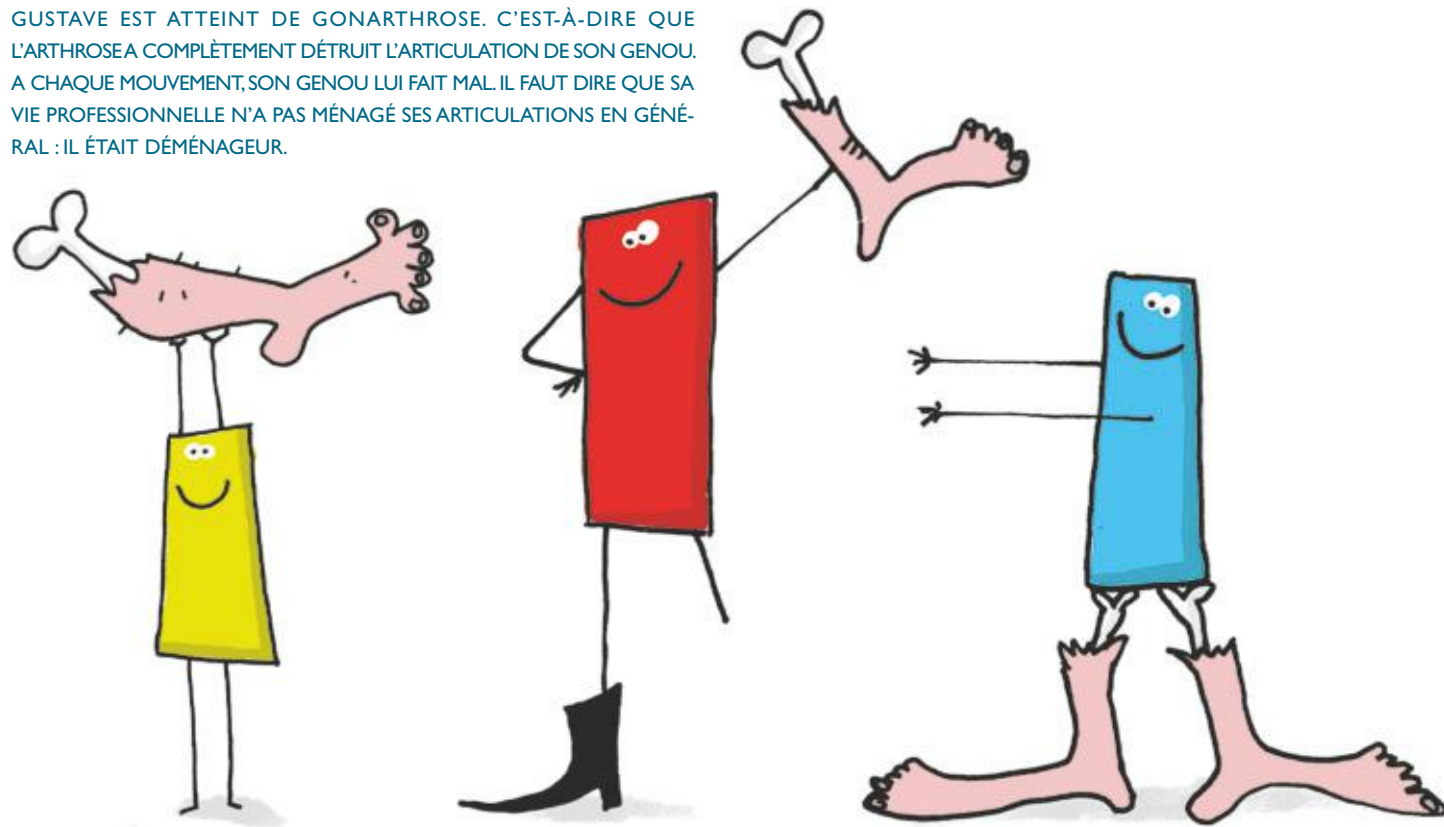
EN RÉALITÉ

Si on allonge les carrières, en réalité, pour beaucoup, on allonge simplement la durée de chômage (globalement moins bien rémunéré). Encore une façon de faire des économies en culpabilisant les travailleurs-euses ! C'est comme pour les chômeurs-ses : les travailleurs-ses âgé-e-s ont des difficultés énormes pour se faire embaucher, surtout les moins qualifié-e-s. Mais on voudrait leur faire croire qu'il ne dépend que d'eux de prolonger leur carrière pour cotiser plus longtemps pour leur pension ! Nous revendiquons l'individualisation des droits sociaux, non seulement parce que la formule est plus juste (le droit à la Sécurité sociale découle de la cotisation de chacun), mais aussi parce que dans le secteur des pensions, elle aurait un effet très bénéfique sur les équilibres budgétaires."

ÉCONOMIE

L'EXEMPLE D'UN CITOYEN QUI A PRIS SA SANTÉ EN MAIN.

GUSTAVE EST ATTEINT DE GONARTHROSE. C'EST-À-DIRE QUE L'ARTHROSE A COMPLÈTEMENT DÉTRUIT L'ARTICULATION DE SON GENOU. A CHAQUE MOUVEMENT, SON GENOU LUI FAIT MAL. IL FAUT DIRE QUE SA VIE PROFESSIONNELLE N'A PAS MÉNAGÉ SES ARTICULATIONS EN GÉNÉRAL : IL ÉTAIT DÉMÉNAGEUR.



A 70 ans, Gustave pensait pouvoir enfin profiter d'une retraite bien méritée. Il espérait pouvoir cultiver un petit potager dans son jardin et braconner quelques lièvres dans le bois derrière chez lui pour subvenir à ses besoins et arrondir ses fins de mois. Mais c'était sans compter les fortes douleurs de son genou. Une solution existe pourtant : la prothèse. Elle se fabrique sur mesure grâce à une technique de photocopie en trois dimensions. Tout le monde lui en parlé, c'est LA solution à son problème. Seulement, il ne suffit pas de commander la prothèse, encore faut-il la placer ce qui suppose : les honoraires du chirurgien, de l'anesthésiste, de l'infirmier, le prix de la chambre d'hôpital, etc.

Et ça, il le sait bien Gustav, il n'en n'a pas les moyens. En calculant au plus juste, il peut tout au plus payer deux

heures d'occupation de la salle d'opération et quelques heures de travail à un infirmier indépendant. Et, ce ne sont pas ses petits-enfants qui pourraient l'aider, ils n'ont même pas de boulot. Quant à son assurance, il y a belle lurette qu'elle a cessé de couvrir ce type de pathologie, à son âge. En effet, les assureurs privés excluent certaines pathologies contractuellement afin de limiter les risques et partant leurs paiement lors de sinistres. L'histoire pourrait s'arrêter ici. Elle serait somme toute banale : encore un vieux sur le carreau ! Mais Gustave n'est pas de ceux qui se laissent aller, qui se résignent ! Il a toujours été dynamique, ce n'est pas parce qu'il a 70 ans que cela va changer ! Ni une ni deux, Gustave s'est inscrit à la bibliothèque de la fac de médecine. Il y a compilé toute la littérature médicale sur les greffes de prothèse du genou. Il a

aussi étudié le dosage des produits anesthésiants. Au bout de six mois, Gustave se sent enfin prêt ! Il loue une salle d'opération, embauche un jeune infirmier et s'installe sur le billard. Puis Gustave ferme les yeux, et donne les indications au jeune soignant qui lui fait une périodurale. Gustave applique chaque étape nécessaire à la pose d'une prothèse du genou. C'est quand même pas simple.

Au bout de 3 h, l'opération a bien réussi, enfin presque, il a perdu toute sensibilité du genou, mais au moins IL N'A PLUS MAL ! Même s'il est fier de lui, Gustave se demande s'il ne retournerait pas travailler pour économiser un peu d'argent ? Sait-on jamais que son 2e genou vienne à lui faire des misères, pas certain qu'il ait le cran de passer à nouveau sur le billard.

PAR ELLE HÉLE

BRÈVE

PRIX DE L'INNOVATION POUR LE KIT DE DENTISTERIE DE LOVECARE

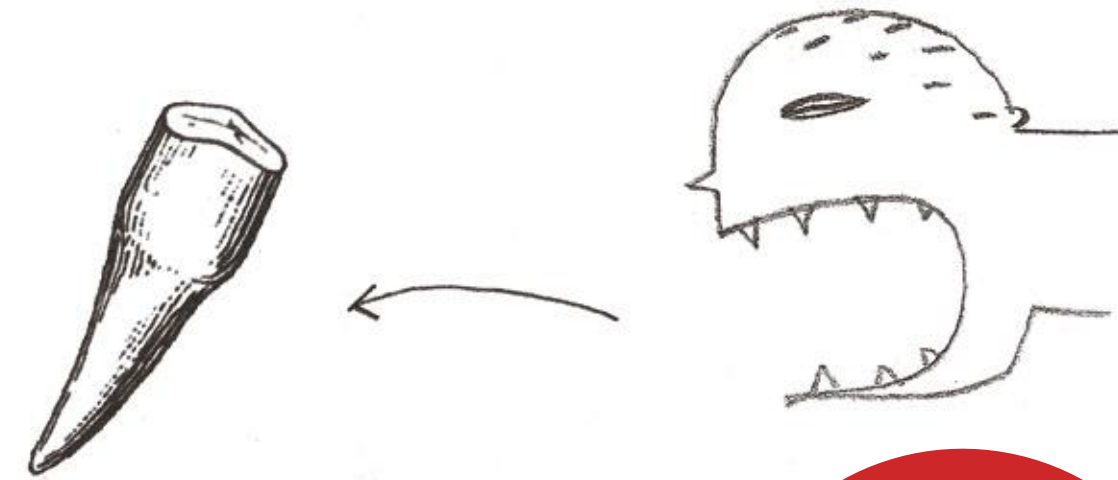
L'entreprise anversoise « Love-Care » vient de recevoir le prix de l'Innovation pour son kit «Soins dentaires ? Faites-les vous-même». Ce kit à destination du grand pub-

lic contient une notice d'utilisation complète et toute une série de produits et de matériel permettant notamment de recoller une couronne ou un bridge, de rem-

placer un plombage ou encore de traiter une hémorragie dentaire. Disponible au prix de 129 euros, il permet d'éviter le passage chez le dentiste, devenu inaccessible à

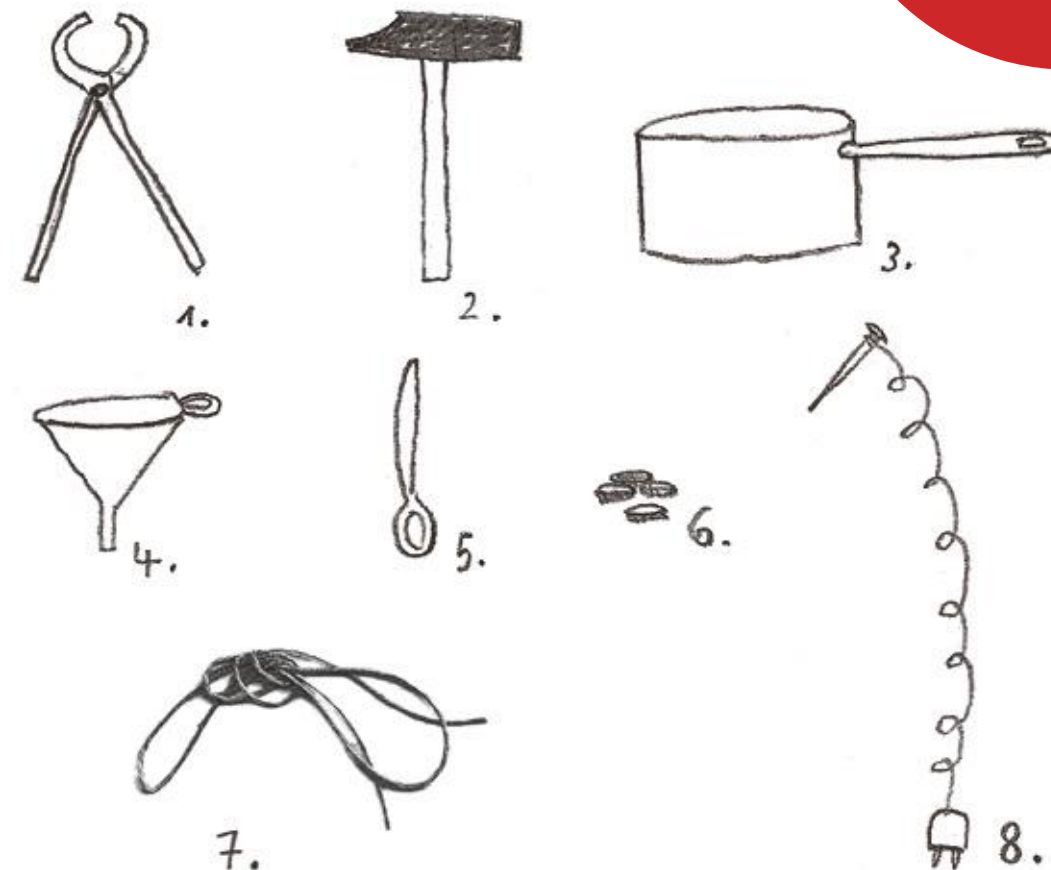
toute une partie de la population à cause de son prix depuis la fin des remboursements de soins de santé par la sécurité sociale. Une innovation à applaudir, donc !

MAL AUX DENTS ?



Pensez au **kit du dentiste à domicile, simple, pratique et bon marché ...**

-75%
SOIT 23 € POUR
L'INSTANT ! NE PERDEZ
PAS DE TEMPS



PRENEZ-VOUS EN MAIN ! FAITES-LE CHEZ VOUS

1. TENAILLE
2. MARTEAU
3. POËLLON
4. ENTONNOIRE
5. PETITE CUILLÈRE
6. QUELQUES PIÈCES DE MONNAIE
7. CORDE
8. CLOU CONNECTÉ À UN FIL ÉLECTRIQUE

A CORPS DÉFAILLANT, RIEN D'IMPOSSIBLE !

ESTÉBAN, PATRICK, MOUNDIR, ALEXIA ET CHRISTELLE ONT ENTRE 20 ET 70 ANS. CHAQUE SEMAINE, ILS ARPENTENT VILLES ET VILLAGES WALLONS POUR PRÉSENTER LEUR SPECTACLE DE CIRQUE. LEUR POINT COMMUN : ILS SE SONT TOUS RETROUVÉS À LA RUE SUITE À UN ACCIDENT OU À UNE MALADIE QUI LES A ÉLOIGNÉS DU MONDE DU TRAVAIL. ILS ONT DÉCIDÉ D'EN RIRE... POUR NOTRE PLUS GRAND PLAISIR !

Florenville, un samedi soir de septembre. Sur une petite scène de bric et de broc, une femme aux gestes saccadés joue les équilibristes. Les enfants crient de joie, les parents redoutent la chute. Plus tard, un homme âgé profite du trou dans sa trachée pour livrer une performance de fakir tout-à-fait surprenante. A côté, dans sa chaise roulante, un jeune homme fait le clown pour amuser petits et grands. Cette petite troupe pour le moins étrange, qui sillonne la Wallonie depuis déjà plusieurs mois, s'est rencontrée dans la rue. Ensemble, ils ont décidé de se battre pour survivre. Avec un réel succès.

Moundir, c'est la tête pensante du groupe. Trente-deux ans, de grands yeux verts rieurs et curieux, la démarche nonchalante, il encourage le groupe à coup de sermons bien sentis et d'ironie malicieuse.

il explique : « *Moi, mon problème, c'est le souffle* », raconte-t-il. « *Je travaillais dans une usine de vêtements, j'ai respiré trop de produits toxiques. J'ai une affection broncho-pulmonaire très grave, j'ai dû arrêter de travailler il y a deux ans. Je n'avais pas suffisamment d'argent pour une assurance privée, je me suis donc retrouvé sans le moindre revenu du jour au lendemain. Très vite, j'ai perdu mon appart, ma copine, tout. Je me suis retrouvé à la rue, avec les autres exclus* ».

« *C'est là qu'il m'a rencontrée* », intervient Alexia, 24 ans, amputée d'un bras suite à un accident de travail particulièrement tragique. « *Je travaillais depuis peu dans une usine où l'on préparait des pâtes* », raconte-t-elle. « *Mon bras s'est coincé dans une machine. Et voilà, c'en était fini pour moi. Je n'avais pas encore eu le temps de mettre de l'argent de côté pour les coups durs* ». Pour Estéban, Patrick et Christelle, l'histoire est semblable : des accidents de travail ou des maladies professionnelles leur ont fait perdre leur emploi. Sans assurance privée, sans famille sur laquelle compter, ils n'ont pas eu d'autre choix que de revendre tous leurs biens, jusqu'à se retrouver à la rue, totalement démunis.

« *Avant le démantèlement de la Sécu, on pouvait percevoir des indemnités après ce genre de drames* », témoigne Patrick, en chaise roulante suite à un accident dans le cadre de son travail de livreur. « *Aujourd'hui, c'est fini. C'est chacun pour soi, et la santé pour les riches !* ».

Mais loin de se laisser abattre, ces cinq-là ont décidé de reprendre leur destin en main. « *On voulait sortir de la rue, retrouver une dignité* », souligne Estéban. « *On a choisi de faire de nos handicaps des forces, d'en rire et de faire rire les gens avec, un peu à l'instar des cirques du siècle dernier* ». Et ça fonctionne : les gens se pressent pour venir voir « *Les Eclopés* », comme ils se sont nommés. « *On espère que le succès continuera* », conclut Alexia. « *Que les gens continueront de rire de mon bras en moins, des tressaillements de Christelle, du cancer d'Estéban. Cela peut paraître cruel, mais je crois que ce n'est qu'un moyen de conjurer le mal, rire pour ne pas penser que ça pourrait arriver à soi-même* ». ♦

EN RÉALITÉ Les accidents arrivent vite... au travail aussi. C'est pourquoi la sécurité sociale protège contre ceux-ci. Les accidents de travail en Belgique sont couverts par une assurance-loi c'est-à-dire que c'est la loi qui fixe les conditions d'assurance et détermine ce qu'est un accident du travail. C'est une assurance sociale obligatoire mais gérée par le privé. Ce sont les employeurs qui en paient les primes. Saviez-vous ? L'assurance contre les accidents professionnels est la première assurance sociale obligatoire en Belgique. Elle a été créée en 1903.

PIGEON
airlines

NOS VACANCES VIENNENT À VOUS.
Ne perdez pas votre unique jour de congé payé dans les avions. PIGEON AIRLINES organise pour vous une ambiance de rêve. Dans votre chambre, un couloir ou même votre cave. Nous reproduisons le décor de plage ou de montagne, ambiance, chaleur, cocktails et jeux !

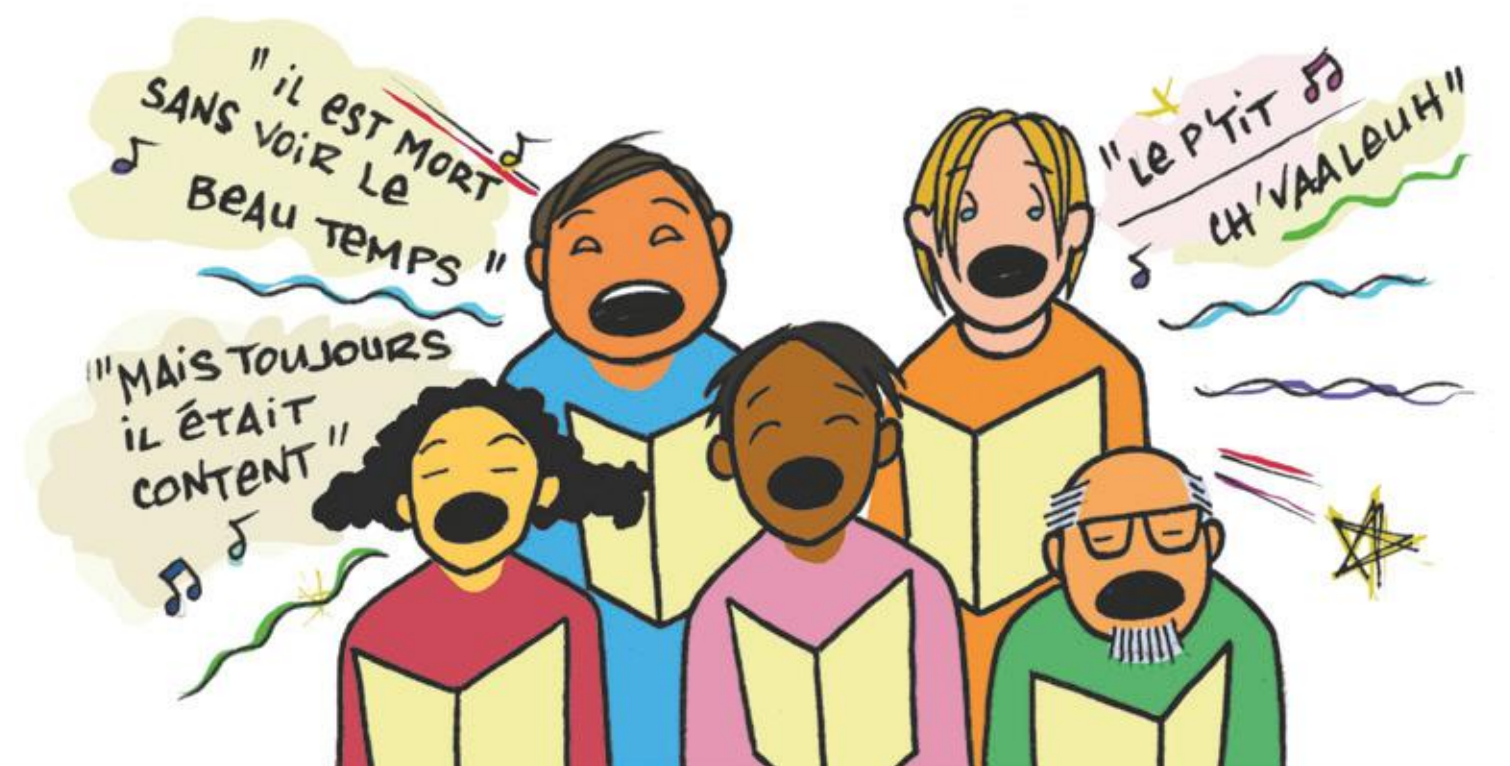
ALL INCLUSIVE !

FÊTE DES ANCIENS DANS LES COMMUNES

L'année dernière, c'est Jacqueline T. qui avait été mise à l'honneur. Elle travaillait comme aide-ménagère dans le système des titres-services, et nous a malheureusement quittés il y a peu, suite à une mauvaise chute. Cette année, c'est Jean P., comptable, qui détient le record de Wallonie et de Bruxelles. En effet, comme chaque année, les bourgmestres de nombreuses localités de nos régions ont organisé ce dimanche dans leur maison communale

une réception en l'honneur des travailleurs et des travailleuses méritants, c'est-à-dire ceux qui ont cotisé au moins cinquante années complètes pour leur pension. C'est devenu chez nous une tradition depuis que la législation a changé et permet à chacun de travailler aussi longtemps qu'il le désire (et qu'il trouve un employeur). Pour rappel, est décernée aux jubilaires une décoration « *carrière d'Or* » à partir de 50 ans de cotisations, une « *Carrière*

de Diamant » à partir de 60 ans, et même, pour les plus valeureux, une « *Carrière de Platine* » dès 70 ans de cotisations. Cette dernière n'a encore jamais été décernée, les travailleurs n'atteignant que très exceptionnellement cette durée. Jean quant à lui en est aujourd'hui à plus de 57 ans de cotisations. Longue vie à lui ! Car nous comptons bien fêter dans trois ans sa « *Carrière de Diamant* ». ♦

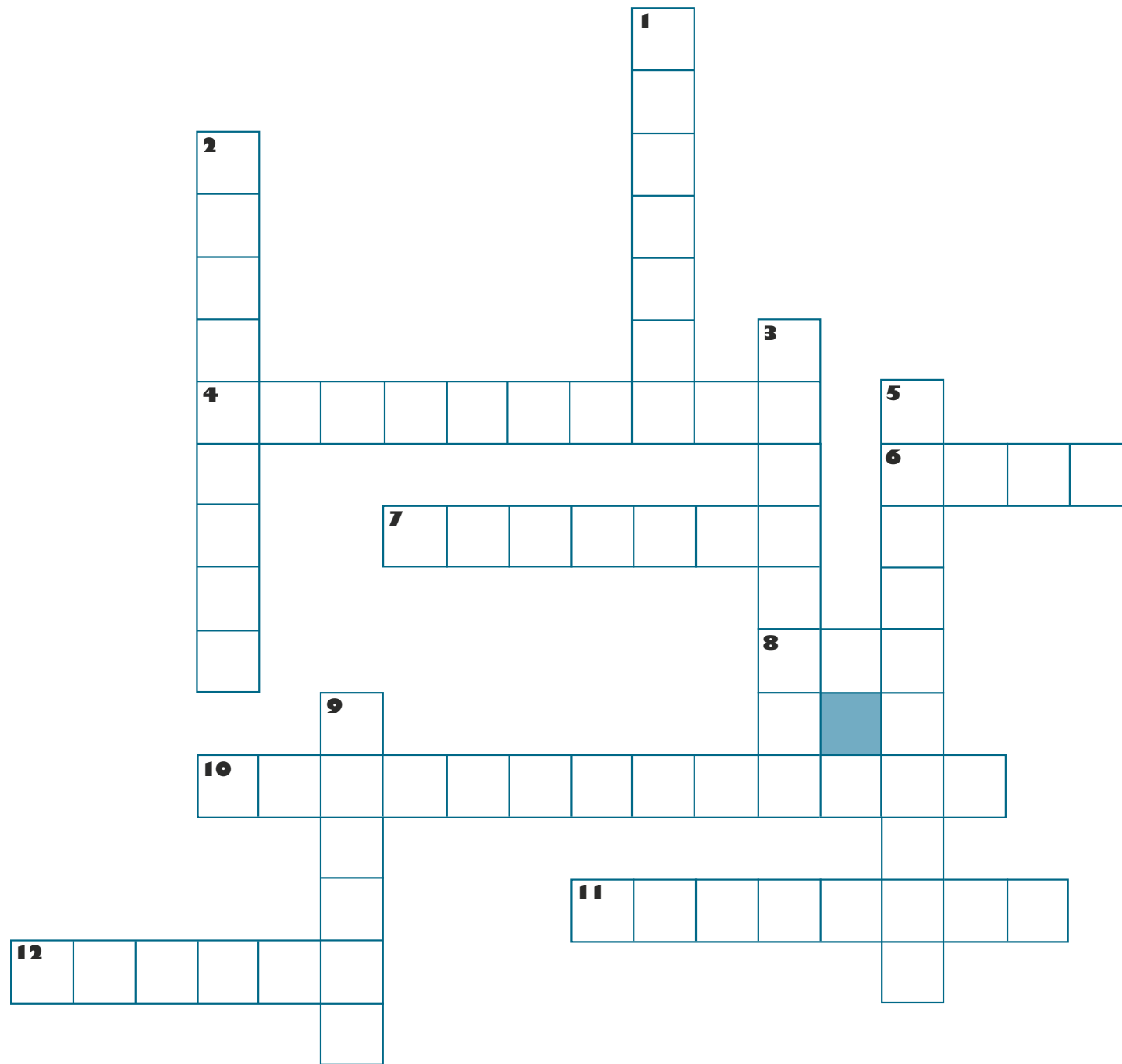


SYNCOPE AU CPAS DE VILLERS-LE-CHÊNE

Un assistant social du CPAS de Villers-le-Chêne a été victime d'un malaise ce mardi 24. Depuis plusieurs mois, le nombre de personnes émargeant au FPC (Fond public de Charité) dont dépend le CPAS, ne fait qu'augmenter. Le CPAS n'ayant pas les moyens d'engager du personnel supplémentaire, les deux personnes chargées d'accueillir les demandeurs en plein désarroi, accumulent les heures supplémentaires, traitant encore de dossiers chez eux le soir ou le week-end. Les services spécialisés du CHU de Braine-la-Longue ont diagnostiqué chez l'assistant social un épuisement professionnel généralement appelé « *burn-out* », qui nécessitera probablement plusieurs mois non rémunérés d'arrêt maladie. ♦

EN RÉALITÉ Actuellement, la sécurité sociale donne droit à un revenu de remplacement en cas de perte d'emploi involontaire. Elle apporte également une aide dans la recherche d'emploi et donne accès à des formations (en langue, en informatique, etc.). Toutefois, l'accès à ces aides et surtout au revenu de remplacement est de plus en plus limité. En effet, les allocations de chômage sont devenues dégressives. Cela signifie qu'elles sont constantes durant la première année de chômage et qu'ensuite, elles diminuent. La dégressivité des allocations de chômage, voire l'exclusion de chômeurs de plus en plus nombreux, a été fortement accentuée par l'actuel Gouvernement. Elle entraîne déjà une énorme surcharge pour les CPAS. Elle est contraire au principe même des assurances sociales : quand on a cotisé à la sécurité sociale, on a droit aux allocations. Sauf malveillance et fraude volontaire, ce principe ne devrait souffrir aucune exception.

LES MOTS CROISÉS DES ALLOCS



DÉFINITIONS :

- | | |
|--|--|
| 1. Groupe d'adulte(s) et d'enfant(s) | 7. Parle la langue de Vondel |
| 2. Origine, début | 8. Les allocations augmentent avec celui de l'enfant |
| 3. Il hésite entre blocus et guindaille | 9. Progéniture |
| 4. Rabiote | 10. Famille dirigée par un seul adulte |
| 5. Habitant d'une ville cosmopolite et fière de l'être | 11. Lien de coeur et de droit |
| 6. Position dans une série | 12. Picard, ardennais ou liégeois |

HOROSCOPE



Tout va bien pour vous. Jupiter en votre maison vous permet de résister aux fatigues de vos longues heures de travail. Foncez sans crainte, vos concurrents en seront cloués sur place. Faites quand même attention à votre santé, car il ne sert à rien d'en faire trop pour garder son emploi si la maladie doit vous en priver par la suite !



Signe de Feu, les Lions trouveront dans leur tempérament de leader les ressources nécessaires pour se lancer dans de nouveaux projets. Surtout, pas de scrupules excessifs : la loi de la jungle, ça vous connaît ! Les femmes du signe du Lion doivent penser à faire des économies : l'avenir est incertain.



Période plutôt calme en vue. Mais avec Saturne mal positionnée, il y aura tout de même quelques précautions à prendre. Votre nature extravertie et indépendante peut vous pousser à quelques imprudences physiques... Et gare aux accidents, car il vous faudra payer les factures !



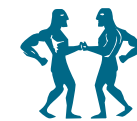
L'opposition Soleil/Nephtune dans votre thème a une influence très négative. Vous aimez le farniente et la douceur de vivre ? Hélas, votre famille, et en particulier vos vieux parents, ont trop besoin de vous ! Dans le travail, vous risquez de subir quelques désagréments. Prenez les choses du bon côté, et songez que bientôt vous aurez beaucoup plus de temps pour jouir de la vie !



Il n'est jamais trop tard pour acquérir de nouvelles connaissances, de nouveaux diplômes qui vous seront utiles, surtout aux Vierges du deuxième décan. La consécration professionnelle est au bout du chemin. En amour, votre partenaire vous déçoit. Envisagez, là aussi, le changement.



Incité par Neptune, vous multipliez les projets en commun avec votre partenaire. Côté câlins, ça marchera aussi très fort, surtout pour les natifs du premier décan. N'oubliez tout de même pas que concevoir un enfant est devenu un luxe... En avez-vous les moyens ?



Votre vivacité d'esprit et votre finesse vous aideront à affronter les pièges qui risquent de vous être tendus. On pourrait essayer de vous exclure, de vous dénier vos droits ou de refuser de vous aider. C'est le moment d'utiliser votre ingéniosité et votre imagination : de l'audace, toujours de l'audace ! Mercure, bien positionnée, devrait vous y aider.



Un désaccord avec votre employeur ? Attention aux quiproquos, ce n'est pas le moment de perdre votre emploi : Jupiter étant en conflit avec votre Soleil natal, cette période pourrait être défavorable à vos finances. Faites appel à votre don naturel pour apaiser les tensions afin de rétablir l'harmonie.



Superbe énergie qui vous donnera une formidable ardeur au travail. Vous serez en mesure d'atteindre en un temps record une grande partie des objectifs que l'on vous a fixés. Côté santé, veillez à ne pas multiplier les excès, histoire de ne pas réduire à néant vos beaux résultats professionnels par une maladie.



C'est le signe le plus favorisé aujourd'hui. Profitez bien de votre jour de congés, votre météo astrale s'annonce parfaite puisque le Soleil est dominant ! Pensez à vous protéger, le cancer n'est pas qu'un signe du zodiaque et les traitements sont inabordable !



Sous l'influence de Mercure, vous vous laisserez facilement dominer par vos sentiments. Réfléchissez bien avant de prendre un engagement définitif : les émotions sont rarement bonnes conseillères. Au travail, vous convaincrez facilement et votre rapidité d'analyse renforcera votre pouvoir.



En quittant votre signe, Mars vous invite au lâcher-prise. A vous la farniente et les petits plaisirs ! Votre nature rêveuse vous pousse à flâner d'expos en concerts, de jardins en terrasses. Mais attention à ne pas faire trop de dépenses inutiles, on se sait jamais de quoi demain sera fait.

QUE SERAIT NOTRE SOCIÉTÉ SANS SÉCURITÉ SOCIALE ? UN SOCIÉTÉ OÙ SEULS LES PLUS RICHES AURAIENT ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ ? A UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE ? QU'ADVIENDRA-T-IL DU PLUS GRAND NOMBRE SI...L'INAMI CALE ?

On entend beaucoup de choses sur la Sécurité sociale belge : elle serait trop chère, elle ne fonctionnerait plus (pas ?) à cause des étrangers, des profiteurs. d'aucuns diraient qu'il s'impose de revoir les pensions à la baisse et le temps de travail à la hausse, que les cotisations sociales ne suffisent plus et que donc il faut avoir recours au privé, on entend encore que chacun devrait capitaliser pour sa propre pension, chacun pour soi en somme ! Ces discours se multiplient, se popularisent, les médias les relayent et il devient donc de plus en plus difficile de contredire ce discours dominant. En ce temps de crise, il ne serait donc pas de bon ton de questionner le modèle de société que certain tentent d'imposer. Dans son documentaire «La fabrication du consentement», Noam Chomsky¹ explique comment, en démocratie, les classes dominantes utilisent la propagande pour imposer leurs idées, et circonscrire ce qu'il est acceptable de débattre – tout ce qui est au-delà se faisant taxer d'extrême, de populiste ou d'utopique. A travers la campagne « L'INAMICALE, LA GAZETTE ASOCIALE », les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) veulent illustrer, par de multiples exemples, que plus nous attaquons la structure de la sécurité sociale, plus les avantages qu'elle nous procure seront menacés. Chaque individu bénéficie, à tous les niveaux et selon sa situation, parfois même sans en être conscient, de la sécurité sociale. Aujourd'hui, beaucoup s'attaquent frontalement, avec plus ou moins de vigueur, à notre système de sécurité sociale

coût pour une intervention courante. Sans la sécurité sociale, ce serait les individus eux-même qui assumeraient ces coûts ! Certes, il faut veiller à l'efficacité des dépenses de la sécurité sociale, s'assurer que l'argent soit utilisé efficacement et c'est déjà globalement le cas, même si des améliorations sont possibles et continuellement mises en place. Toutefois, l'urgence aujourd'hui c'est de veiller à ce que les inégalités entre les citoyens ne se creusent pas davantage. L'urgence, c'est que chacun puisse être aidé en cas de coup dur de la vie. L'urgence, c'est aussi lutter afin de maintenir la solidarité. Pour Solidarité-Mutualité Socialiste, cette valeur est au fondement de notre société et de notre système de sécurité sociale et elle doit le rester. Défendre la sécurité sociale, c'est saisir les enjeux d'un système de solidarité en partant d'hypothèses justes et non pas d'idées reçues. Un préalable important pour faire ses propres choix en toute en toute connaissance de cause.

LA CAMPAGNE « L'INAMICALE ! » POURSUIT DONC TROIS OBJECTIFS :

Le premier : Illustrer à l'aide d'exemples fictifs mais concrets et de situation, les dangers qui pèsent réellement sur le quotidien des gens si on en arrive à une Belgique sans sécurité sociale. **Le deuxième objectif est de déconstruire les idées reçues sur notre système de sécurité sociale et montrer qu'il est possible d'exiger de nos politiques le maintien et/ou l'instauration de politiques socialement plus justes.** En effet, la sécurité sociale n'est plus le trésor commun auquel personne n'ose toucher. Cet acquis historique du mouvement ouvrier belge qui permet (encore) aujourd'hui de payer les allocations de chômage, les pensions ou les allocations familiales à près de 2.5 millions de personnes et rembourse à tous

gueur de temps et à montrer en toute honnêteté les avantages à avoir une couverture sociale décente et accessible.

ET SI LA RÉALITÉ DEPASSAIT LA FICTION ?

Nous sommes tous susceptibles à tout moment de bénéficier du système de protection sociale. Pourtant, certains estiment que son coût est trop élevé pour la société et s'interrogent sur l'efficacité de ces dépenses en regard du bénéfice qu'ils en tirent personnellement. Ceux-là même qui ont la chance d'avoir un boulot, d'être en bonne santé ou de bénéficier de revenus confortables, estiment que la solidarité n'est pas à leur avantage et la refusent tout simplement. Solidarité-Mutualité Socialiste se bat chaque jour pour une meilleure accessibilité à des soins de santé de qualité, pour des médicaments moins chers, et de manière générale, pour le bien-être de tous. Avec nos partenaires du réseau associatif, nous nous impliquons dans différentes structures qui touchent au quotidien les hommes et les femmes. Avec les FPS⁴ et sa Fédération de centres de planning familial (FCPF-FPS), nous œuvrons à l'égalité hommes/femmes. Avec l'ASPH⁵, nous défendons les personnes en situation de handicap ou de maladie grave. Avec Espace Seniors, nous soutenons les droits des personnes âgées. Avec Latitude Jeunes, nous sensibilisons les jeunes à la santé, au bien-être et à la citoyenneté. Avec les CSD⁶, nous proposons un réseau de services spécifiques d'aide et de soins à domicile; Avec le Thermomètre Solidarité nous avons décidé récemment d'aborder, en profondeur et sans tabou, des problématiques sociales et politiques qui constituent des enjeux majeurs en termes de perspectives pour l'avenir. Notre Mutualité est porteuse de valeurs qui mettent les gens au cœur d'un modèle centré sur les besoins réels et elle continuera à se battre en faveur de l'intérêt général. C'est en cela qu'il est important de défendre ensemble un système de sécurité social basé sur la solidarité pour le bien-être de tous et non pas seulement pour celui des plus fortunés.

DOMINIQUE PLASMAN, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES
JACQUES BRAGGAAR SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DE L'UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES

L'URGENCE, C'EST QUE CHACUN PUISSE ÊTRE AIDÉ EN CAS DE COUP DUR DE LA VIE. L'URGENCE, C'EST AUSSI LUTTER AFIN DE MAINTENIR LA SOLIDARITÉ.

parce qu'ils jugent son financement trop élevé. Ces craintes ne datent pas d'hier et elles n'ont d'ailleurs jamais empêché les négociations avec les partenaires sociaux, de sorte qu'il fut toujours possible de trouver des mesures d'économie. Si la situation socio-économique avait été plus radieuse, on n'aurait peut-être jamais parlé d'allongement de la durée de la carrière ou encore du budget colossal des soins de santé. Or, aujourd'hui, on peut lire et entendre partout que le trou de la sécurité sociale serait dû à l'utilisation inconsidérée par les citoyens des soins de santé et d'autres avantages sociaux! Quand on sait que ceux qui s'attaquent à la sécurité sociale, utilisent les mêmes arguments erronés pour justifier les mesures d'austérité prise par le gouvernement, il y a lieu de demeurer prudent! Un séjour à l'hôpital coûte en moyenne 5.287€³. L'assurance maladie-invalidité intervient pour un montant de 4.831€ (soit 91,4%) alors que le patient prend en charge les 456€ restants (8,6%). L'assurance maladie-invalidité couvre donc la majorité du

les frais médicaux, est en péril ! Beaucoup de forces de droite veulent en effet la réformer voire – encore pire – la scinder ou la remplacer par un autre système. Or, il nous paraît indispensable, alors que beaucoup se plaisent à en annoncer la fin, d'affirmer qu'il est possible d'avoir une sécurité sociale forte et efficace, surtout si chacun sait ce qu'elle représente réellement. **Le troisième objectif :** permettre à chaque femme et homme de défendre ses positions en toute liberté, mais surtout en toute connaissance de cause. Peu de pays partagent un système social aussi soucieux du plus grand nombre. C'est un héritage précieux pour lequel il a fallu se battre. Bien que sa mise en œuvre soit complexe, l'idée de base de notre sécurité sociale est simple et repose sur un principe (actif) : chacun cotise solidairement pour protéger tout le monde des éventuels risques de la vie. C'est un objectif noble, qu'il nous paraît indispensable de poursuivre, d'où la nécessité de s'attacher à dévoiler les idées reçues répétées à lon-

¹ *Manufacturing Consent: Noam Chomsky and the media est un documentaire canadien de 1992 sur l'intellectuel américain Noam Chomsky, réalisé par Mark Achbar et Peter Wintonick. 167 minutes – En 1994, un livre d'accompagnement, est édité séparément par Mark Achbar.*

² *Lire à ce propos « Et si on arrêta de payer ? 10 questions/réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité », Olivier BONFOND, Edition Aden, 2012*

³ *Chiffres de 2012, Service études, Union nationale des Mutualités Socialistes*

⁴ *Femmes Prévoyantes Socialistes*

⁵ *Association socialiste de la personne handicapée*

⁶ *Centrale des soins à domicile*

MONDE SANS SÉCU ?

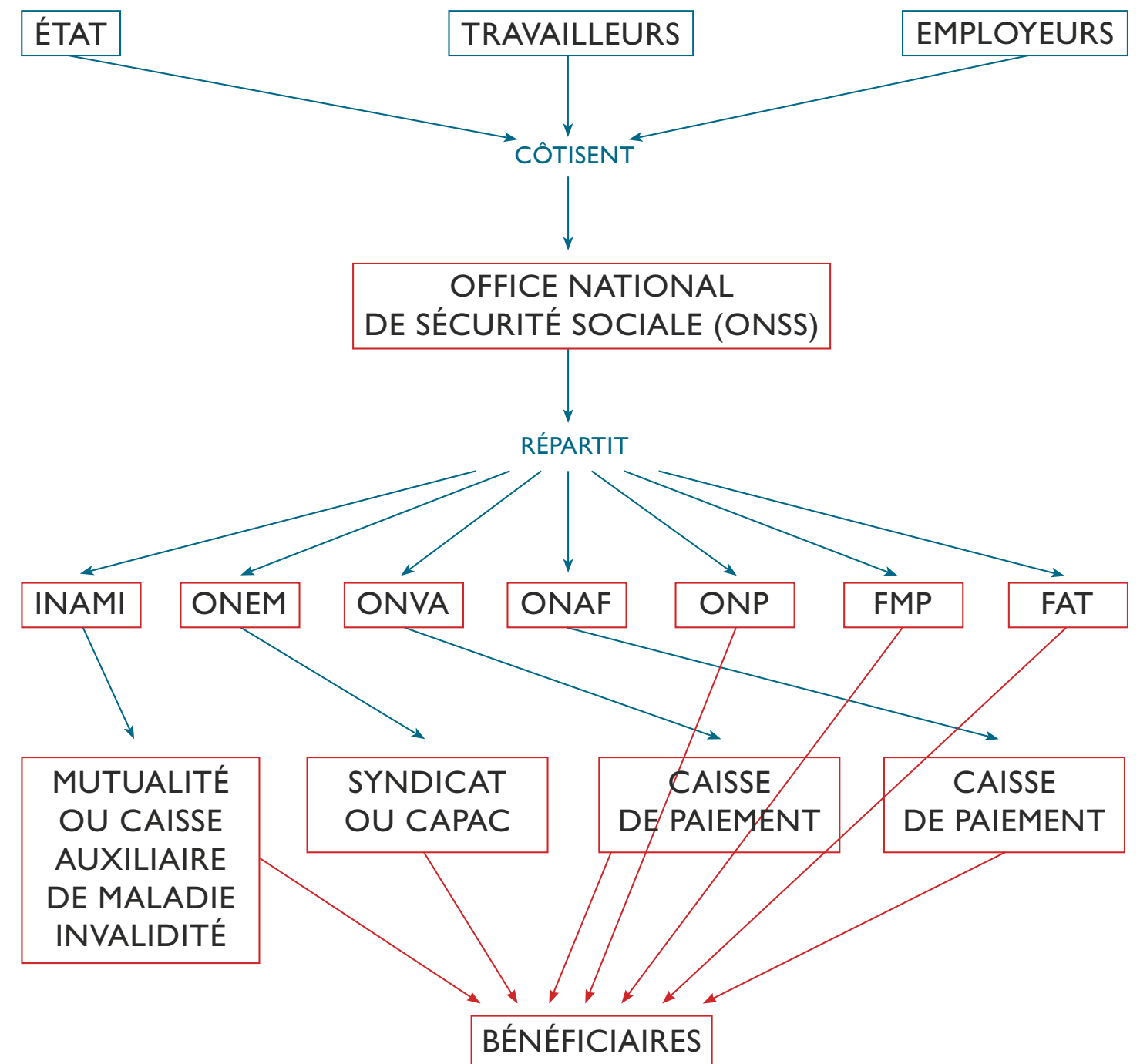
CHEZ NOUS EN BELGIQUE, NOTRE SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE EST LOIN D'ÊTRE PARFAIT, PRÉSENTE DES FAILLES ET DOIT ÊTRE DÉFENDU POUR GARANTIR À TOUTES ET TOUS LE DROIT À LA PROTECTION SOCIALE ET UNE VIE DÉCENTE.

Mais qu'en est-il ailleurs ? À quoi ressemblerait un monde sans sécu ? Dans une large majorité de pays du Sud, ou aux États-Unis, un système de

sécurité sociale telle que le nôtre n'existe pas. Sans faire de raccourcis hasardeux, examiner comment les choses se passent dans ces parties du monde, comment les gens surmontent au quotidien les difficultés qu'ils rencontrent, peut nous aider à envisager les choses sous un autre angle et à nous mobiliser pour la défense de notre système de sécurité sociale. Certes, il serait caricatural de prétendre que demain, une Belgique sans sécu se

muerait au Sénégal ou en Chine. Pourtant, peu à peu, cet ailleurs pourrait bien s'apparenter à notre chez nous si un jour nous perdions ces acquis... Et découvrir les luttes menées ailleurs continuera à stimuler celles que nous menons ici !

ALAIN COHEUR DIRECTEUR DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES, UNION NATIONALE DES MUTUALITÉS SOCIALISTES.



LES 7 PILIERS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

INAMI - Institut national d'Assurance Maladie Invalidité: assure la répartition des montants alloués aux différents organismes chargés de gérer l'assurance soins de santé et indemnités

ONEM - Office National de l'Emploi : chargé de l'organisation, de la gestion de l'assurance chômage et d'assurer l'octroi d'un revenu de remplacement à celui qui perd involontairement son emploi ou à celui qui n'a pas encore trouvé de premier emploi.

ONVA - Office National des Vacances An-

nuelles : garantit à tous les travailleurs un certain nombre de jours de congés ainsi qu'une rémunération pendant cette période.

ONAFTS - Office National des Allocations Familiales pour les Travailleurs Salariés : indemnise les frais résultants de la naissance et de l'éducation des enfants afin qu'il existe le moins d'inégalités possibles entre les familles avec et les familles sans enfants.

ONP - Office National des Pensions : chargé de gérer le paiement et le calcul des pensions

FMP - Fonds des Maladies Professionnelles : contribue à la protection et à la promotion de la santé dans le milieu du travail et répare ou indemnise le dommage dû à la maladie professionnelle.

FAT - Fonds des Accidents de Travail - Les employeurs ont pour obligation de prendre une assurance contre les accidents de travail pour couvrir leurs travailleurs. Si cependant l'employeur n'est pas en ordre, c'est le FAT qui indemnise alors les victimes. Le FAT octroie des allocations ou des rentes pour les accidents survenus dans le milieu du travail.

L'argent de la Sécurité sociale vient des travailleurs (26%), des employeurs (39%) et de l'Etat fédéral (34%). L'ensemble de ces contributions est mis dans un pot commun appelé l'ONSS. Cet organisme central est chargé de la perception, de la gestion et de la répartition des accises versé par l'Etat et cotisations sociales des travailleurs et des employeurs. Tout cet argent constitue le budget de la sécurité sociale, il est ensuite redistribué entre les 7 piliers de la sécurité sociale. La sécurité sociale couvre plusieurs domaines, on parle des 7 piliers. Ces piliers sont les différents « risques de la vie », les domaines dans lesquels l'ONSS intervient pour palier une perte de revenus ou une augmentation des dépenses de tous les citoyens. Chaque pilier est géré par un organisme propre. Cela concerne le chômage, la maladie, l'invalidité, les vacances annuelles, les maladies professionnelles, les accidents du travail, les frais des enfants et la pension.

Le but du système n'est pas de faire du profit mais bien d'assurer l'égalité de revenus, de niveau de vie, de bien-être à chaque citoyen. Et ce, qu'il/elle soit au chômage, valide ou pas, qu'il travaille, qu'il ait des enfants ou pas. La Sécurité sociale belge est un système qui repose sur la solidarité c'est-à-dire sur un principe de répartition et non pas de capitalisation. Cette solidarité est inter et intra générationnelle. C'est-à-dire que les travailleurs actuels paient pour les besoins du moment et ne constituent pas, à travers leurs cotisations, un pot pour leurs besoins futurs. Les personnes en bonne santé paient pour les malades, les hauts salaires pour les bas salaires, les travailleurs paient pour les pensions des retraités, pour les chômeurs. Et la solidarité veut que le jour où nous aurons besoin d'un soutien quelconque, la sécurité sociale nous permettra d'en bénéficier à notre tour.

LES IDÉES REÇUES SUR LA SÉCU

LES IDÉES REÇUES SONT DES LIEUX COMMUNS, RASSURANTS TANT ILS PARAISSENT ALLER DE SOI ET SONT PARTAGÉS PAR LE PLUS GRAND NOMBRE. EN CES TEMPS DE CRISES, CEUX QUI CRIENT AUX LOUPS FACE AUX DÉPENSES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE TROUVENT DANS LES CITOYENS SOUCIEUX DE LEUR AVENIR UNE OREILLE UN PEU MOINS DISTRAITE VOIR MÊME ATTENTIVE. SI CES IDÉES SE RÉVÈLENT PARFOIS VRAIES, ELLES SONT SOUVENT ÉLOIGNÉES DE LA RÉALITÉ, VOIRE TOUT À FAIT FAUSSES. IL FAUT DONC S'ATTACHER À DÉNONCER LA FALSIFICATION DE LA RÉALITÉ QU'ELLES ENTRETIENNENT.

« IL Y A TROP DE CHÔMEURS, ILS METTENT EN PÉRIL LE BUDGET DE L'ETAT »

FAUX

Les coûts réels du chômage sont élevés, mais ils ne représentent que le 3^e poste de dépenses de la sécurité sociale, loin derrière les pensions et les soins de santé. Par ailleurs, c'est encore plus incorrect de lier les allocations des personnes sans emploi à la difficulté pour nos gouvernements à consti-

tuer un budget stable. En effet, les dépenses publiques dans leur ensemble - en ce compris le budget de l'État - sont globalement stables. C'est la manière de répartir ces dépenses publiques qui a évolué¹. Et puis, quand on sait qu'en Belgique, le sauvetage du système financier² (des banques belges ex-Fortis, Dexia, KBC, Ethias principalement) a coûté 15 milliards d'euros soit plus du double du budget de l'ONEM, il y a lieu de s'interroger sur ce qui coûte vraiment cher.

« LES SOINS DE SANTÉ COÛTENT TROP CHER AUX INDIVIDUS. UN SYSTÈME PRIVÉ SERAIT PLUS AVANTAGEUX À LA PLACE »

FAUX

Le recours aux assurances privées est souvent avancé comme une solution. Si chacun a le droit de contracter une assurance privée, vouloir que celle-ci

remplace la sécurité sociale, c'est ignorer que ces assurances sont avant tout des entreprises qui cherchent à générer un profit, elles ont un coût de fonctionnement supérieur à celui de la sécurité ce qui les conduit notamment à sélectionner les risques à assurer. N'ayant pas de vocation sociale, elles augmenteraient leurs primes et sélectionneraient les risques pour éviter de payer pour les personnes en moins bonne santé. Ainsi, au final non seulement seuls ceux qui possèdent les moyens financiers suffisants pourraient bénéficier d'une assurance complète, tandis que les autres ne seraient que partiellement, voire pas du tout assurés. La sécurité sociale repose sur un principe de solidarité qui permet à tous, à tout moment de bénéficier d'une couverture sociale quel que soit notre revenu.

« LES PENSIONS, ON NE SAURA BIENTÔT PLUS LES FINANCER. CHACUN DEVRAIT PAYER DE SA POCHE POUR LUI-MÊME »

FAUX

Aujourd'hui grâce à la sécurité sociale, chaque retraité peut bénéficier d'une pension mensuelle qui lui permet de vivre. On parle de pension-légale ou de premier pilier. Celle-ci est possible pour chaque nouveau retraité parce que tous les travailleurs cotisent. Or de plus en plus de voix s'élèvent pour que les pensions soient financées par une sorte d'épargne. C'est une vision d'épargnant mais notre système de sécurité sociale repose sur la redistribution collective et non sur la capitalisation personnelle. Actuellement, s'il en a les moyens, un travailleur peut épargner lui-même pour sa pension dans le cadre d'une épargne-pension individuelle (3^e pilier) et il peut cumuler celle-ci avec une pension complémentaire assurance-groupe constituée par son employeur, (si celle-ci est prévue par l'entreprise) et que ce dernier lui versera à la fin de sa carrière (2^e pilier). Mais s'il n'y avait que des assurances privées, les personnes qui n'ont pas les moyens de se constituer une pension n'auraient plus aucun revenu une fois à la retraite. Par ailleurs, tout baser sur une épargne personnelle comporte des risques : on se souvient des mésaventures de certaines banques qui ont emporté dans leur chute l'argent d'un bon nombre de petits épargnants. Voilà donc des banquiers, qui plutôt que d'utiliser l'argent qui leur est confié en bon père de famille, se mettent à boursicoter sans tenir compte le moins du monde des conséquences de ce qu'ils font ou pas sur l'ensemble la société. Ils engrangent de plantureux bénéfices jusqu'à ce que tout s'effondre. Et voilà l'épargne de toute une vie partie en fumée en deux clics irresponsables. ♦

DANS LE SUD ? QUI A DIT PROTECTION SOCIALE ?

LA SÉCURITÉ SOCIALE DANS LE SUD, ÇA N'EXISTE PAS, OU PRESQUE PAS. LES SYSTÈMES D'ASSURANCE MALADIE SONT TRÈS PEU DÉVELOPPÉS. LA SANTÉ MATERNELLE EN EST PARTICULIÈREMENT AFFECTÉE.

Le constat est accablant : toutes les 60 secondes une femme meurt suite à des complications qui interviennent durant la grossesse, l'accouchement ou les six semaines suivant celui-ci. 99% de ces décès ont lieu dans les pays en développement. La mortalité maternelle est parmi les problèmes de santé qui révèlent le plus large fossé entre riches et pauvres.

« Dans les zones urbaines mais encore plus en milieu rural, les populations qui n'ont pas les moyens de se rendre dans les centres de santé ont développé d'autres alternatives, par exemple aller chez le guérisseur ou acheter des médicaments auprès des pharmacies de rue. Et d'une manière générale, le délai de recours aux centres de santé est allongé. En résumé, l'offre de soins n'est pas efficiente, la qualité fait défaut et la cherté décou-

rage », explique Lamine Mariko, expert en micro assurance santé au Burkina Faso.

L'Afrique est au plus haut de cette morbide échelle : sur les 500.000 décès maternels qui se produisent annuellement à travers le monde, plus de la moitié surviennent sur ce continent. Selon Soyata Maïga, rapporteur spéciale de l'ONU sur les droits des femmes en Afrique : « Des pratiques socioculturelles telles que le mariage et la grossesse précoces, les violences, la mutilation génitale féminine, la marginalisation dans les prises de décisions par rapport aux questions qui concernent les femmes, la faible position des femmes dans la famille africaine et le fait que les femmes ne soient pas rendues capables ou ne soient pas autorisées à planifier leurs grossesses » explique ces chiffres dramatiques. En effet, au-delà même des décès maternels, les femmes, surtout pauvres, sont largement privées de leurs droits à l'éducation, à la santé ou encore à contrôler les naissances. Car les inégalités liées au sexe accentuent fortement l'impact du statut socio-économique, notamment à travers l'inégal accès

aux ressources. Ainsi, les filles et les femmes sont plus vulnérables face aux problèmes de santé parce qu'elles travaillent davantage dans le secteur informel et ne bénéficient dès lors pas des avantages de la protection sociale.

La répartition des rôles au sein des familles expose également les femmes à des risques sanitaires : la préparation des repas, la corvée de l'eau, la collecte des combustibles sont autant de charges qui font qu'elles ne peuvent consacrer ce temps à se procurer des revenus ou à l'éducation. Par ailleurs, les femmes les plus pauvres sont celles qui recourent le moins aux services de santé. Et ce, pour diverses raisons comme le coût des moyens de transport, les entraves à leur liberté de se déplacer, le manque d'information, les tâches domestiques, etc. C'est pourtant assez paradoxal lorsque l'on sait qu'elles sont les principaux prestataires de soins de la famille, et qu'elles constituent dans de nombreux pays la majorité du personnel de santé dans le secteur formel.

QUAND LA RÉALITÉ DÉPASSE LA FICTION !

SOUTERRAINE, ALTERNATIVE, DE LA DÉBROUILLE, INVISIBLE, CLANDESTINE, POPULAIRE, ILLÉGALE, SUBMERGÉE ... AUTANT DE QUALIFICATIFS POUR DÉSIGNER CELLE QUE L'ON NOMME PLUS GÉNÉRALEMENT, L'ÉCONOMIE INFORMELLE. MAIS QU'EST-CE QUE C'EST ?

Elle désigne une économie que l'on oppose à l'économie formelle, c'est-à-dire qui ne rentre pas dans le cadre légal et réglementaire, qui échappe aux contrats, aux statuts administratifs ... Des centaines de millions de personnes à travers le monde travaillent dans ce secteur multiforme qui représente souvent l'unique source de revenus possible. Concrètement, il s'agit de tous ces circeurs de chaussures, travailleurs et travailleuses domestiques, laveurs de vitres aux feux rouges, marchands et marchandes de fruits et légumes sur le bord des routes, tailleurs et autres réparateurs de motos... Il existe une part de ces travailleurs informels à qui ce secteur profite

mais pour l'écrasante majorité, le monde du travail est synonyme de funambulisme sans filet. Selon le Bureau International du Travail, les principales caractéristiques de ce secteur sont des revenus faibles et irréguliers, des conditions de travail médiocres, la petite taille des unités de production, le retard technologique, l'irrégularité de l'activité, la clandestinité, l'absence de contrat et de protection sociale, ... Bref, un portrait peu avantageux et pourtant, bien souvent, une branche à laquelle se raccrocher pour accéder à des revenus. On pourrait croire que dans notre monde en pleine croissance, ce secteur ait plutôt tendance à disparaître. Que du contraire, il ne cesse de croître ! Ces images évoquent tout d'abord les pays du Sud où l'économie informelle peut représenter jusqu'à 70% des emplois hors secteur agricole, et l'on parle de plus de 90% en Afrique subsaharienne. Mais à y regarder de plus près, on constate également dans nos pays le développement de cette économie, en parallèle avec la marginalisation d'une frange toujours plus importante de

la population. On ne peut évoquer l'informel sans mettre en évidence la situation des femmes qui représentent 60 à 80 % du secteur, selon les estimations, et qui sont principalement occupées par les activités les moins rémunérées et qui requièrent le moins de qualifications (couture, services domestiques, alimentation, ...). Christiane Marty, Chercheuse au centre d'études économiques d'Electricité de France et membre du Conseil scientifique d'Attac, explique : « l'impact de la libéralisation de l'économie sur les femmes se traduit, au Nord, par le temps partiel, au Sud par l'informel ». Aux difficultés que rencontrent les hommes, s'ajoutent des obstacles spécifiquement liés à leur condition comme leur accès limité à la terre, au logement, à la formation, etc. La difficulté, notamment de travailler en dehors de chez elles, permet aux entreprises de leur imposer plus facilement des contrats flexibles de travail à domicile.

GÉRALDINE GEORGES, SOLIDARITÉ SOCIALISTE



UNE CAMPAGNE DES FEMMES PRÉVOYANTES SOCIALISTES

Ce quotidien de 16 pages au format tabloïd est un journal d'anticipation paru en septembre 2013. Il sera distribué massivement dans toute la Fédération Wallonie Bruxelles, à quelques 20.000 exemplaires. Ce journal imagine avec humour la situation dans une Belgique sans sécurité sociale. D'une part, on y découvre des conséquences sociales et économiques catastrophiques que cela peut engendrer ainsi qu'une description thème par thème de l'évolution

des conditions de vie dans un tel environnement. D'autre part, les explications sur la manière dont est organisé notre système de sécurité sociale, les différents acteurs qui y contribuent et/ou la font fonctionner. Les idées reçues sur la sécurité sociale développées dans ce journal ont pour ambition de permettre à chacun.e de comprendre les mécanismes de ce système à la fois complexe mais néanmoins indispensable.

Mentions Légales : **D/2013/12/968/I**

Editrice responsable :

Dominique Plasman

½ Place Saint Jean 1000 Bruxelles

Coordination :

Joëlle Sambu Nzeba

Equipe rédactionnelle :

Antigone Aristidou / Julie Bataille

Françoise Claude /

Fantine Châtelet

Julia Laot / Julien La Clot

Julie Gillet /

Jeronimo Gaillard

Liliane Leroy / Elle Hèle

Geraldine Georges

Mise en page : **EscapeLab**

Illustrations : **Jih-An** : pages 2,4,5,8,9,11

jih-an@live.fr, Ania Lemin : page 7 -

anialemin@yahoo.fr, Violaine Dewez : page

6 - **vio-ontheway@outlook.be, EscapeLab**

Comité de relecture : **Noémie Van**

Erps - Céline Orban - Jacques Olin

NOUS REMERCIONS :

toute la joyeuse équipe des FPS-CPF pour la relecture assidue, Fanny Bombart, Leila Maron, Céline Fryczynski, Françoise Dupont, Pierre Baldewyns, ... et toutes celles et ceux que nous oublions.

Tirage : 20.000 exemplaires

Tous les noms de personnes, de lieux et d'organisations ont été inventés. Toute ressemblance avec le nom d'une personne, d'un lieu ou d'une organisation réelle est fortuite et involontaire.

L'INAMICALE est une initiative du mouvement des Femmes Prévoyantes socialistes. Mouvement féministes et de gauche reconnu comme mouvement d'éducation permanente par la Communauté française. Ce journal s'inscrit dans le cadre de la campagne « la sécurité sociale : bien la connaître pour mieux la défendre ».

EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LA COMPLICITÉ DE



AVEC LE SOUTIEN DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Avec le soutien de LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT

